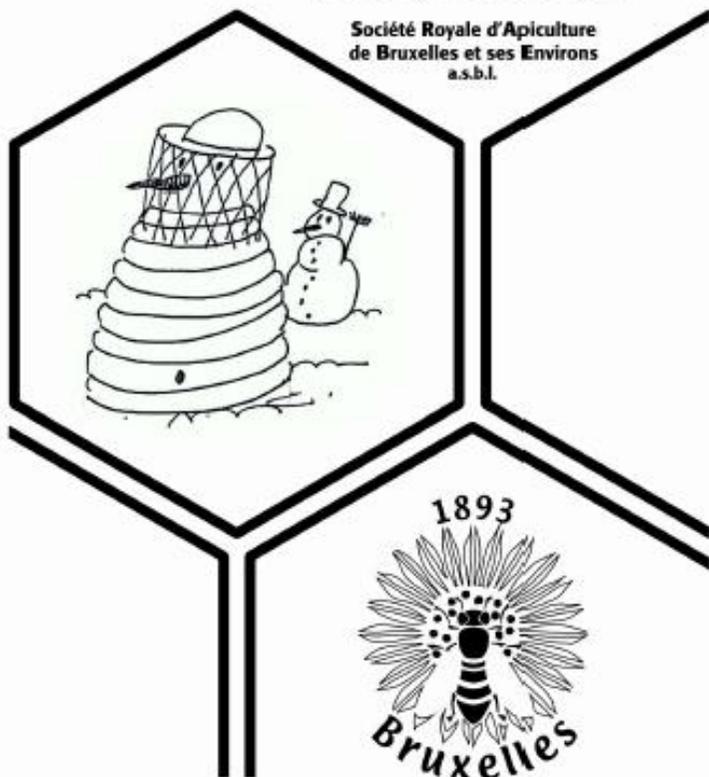


n°4 décembre 2011
31^{ème} année

Belgique - Belgie
P.P.
1160 Bruxelles 16
BC1312

LE RUCHER FLEURI

Société Royale d'Apiculture
de Bruxelles et ses Environs
a.s.b.l.



Trimestriel
Dépôt Bruxelles 16
P 202010

LE RUCHER FLEURI

Périodique trimestriel de la

SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.

Comité de rédaction :

Christine Baetens
Michel Beckers
Michèle Potvliege
Anne Van Eeckhout

Toute correspondance relative au Rucher Fleuri
doit être adressée à la rédaction :

Anne Van Eeckhout
Bijlkenveld, 23 3080 Tervuren
Tel : 02/768 07 71
lerucherfleuri@yahoo.fr

Les articles de ce périodique sont publiés sous la responsabilité de
leurs auteurs. Ils peuvent être reproduits sous réserve d'en faire la
demande à la rédaction.

Les formations sont données avec le soutien de la
Commission communautaire française.

Les illustrations sont de Sain Michel.

Elles peuvent être reproduites avec l'accord de la rédaction

Les photos sont de Brigitte Comet et Yves Roberti Lintemans.
Elles peuvent être reproduites avec l'accord de la rédaction

SECRETARIAT – COTISATIONS – RENSEIGNEMENTS
Voir page III de la couverture



Sommaire

Editorial	142
Agenda apicole	143
Programme des cours	144
Il est temps de payer votre cotisation	145
Avantages réservés aux membres de la Srabe	145
Abonnements aux revues	146
Le souper de Saint Ambroise	147
Achat groupé de candi	148
Une nouvelle brochure de la Srabe	149
La Srabe soutient le projet apicole au Laos	150
La saison 2011 au rucher d'élevage	152
Offre d'emploi	154
Encirage 2012	155
Recensement apicole à Bruxelles : la suite des données	156
Les haies mellifères	161
Bilan de l'année 2010-2011 pour notre asbl	167
Conférence KOKOPELLI	169
Le frelon asiatique est en Belgique !	171
L'apiculture, ma passion, mon métier par Jos Guth	172
Journée d'information à Namur le 29 janvier 2012	174
Le traitement hivernal	175
Le cheminement d'une passion (2)	177
Le coin du bibliothécaire	182
Un de nos membres nous conseille de lire... ou relire	182
Un nouveau roman: Le testament des abeilles	183
Les abeilles dans l'art	184
Brocante apicole	184



Editorial

.Vous avez en main le dernier Rucher Fleuri d'une année pleine de surprises, et nous nous limiterons à l'actualité des abeilles.

Une magnifique journée d'élèves apiculteurs, assidus et attentifs, le rêve pour les professeurs et organisateurs du rucher école.

Une récolte de printemps dépassant les espérances les plus optimistes ; une période chaude et sèche favorisant la miellée et la création de ruchettes.

Des membres très actifs menant à bien divers projets : rucher d'élevage, rucher didactique, plusieurs très belles brochures réalisées grâce à l'obtention d'un subside.

Sans parler des diverses mesures prises en faveur des abeilles par la Commission Européenne et par la région wallonne. Beaucoup de bonnes nouvelles.

Les abeilles nous apportent du bonheur et du plaisir. Nous devons rester vigilants pour le faire durer. En effet elles sont menacées : par les divers facteurs environnementaux qui menacent directement leur existence, par la négligence et la logique de profit de certains, et puis par le frelon asiatique qui envahit lentement mais sûrement l'Europe.

Nous ne devons laisser passer aucune occasion de prendre leur défense, de faire leur publicité. Chaque abeille construit le bonheur de la colonie, chaque apiculteur peut faire le bonheur des abeilles.

Que la fin de l'année vous soit douce et belle!

Anne Van Eeckhout



Agenda apicole

Vendredi 9 décembre à 19h : Souper Saint Ambroise
au Rucher d'Élevage : Latour de Freins, 555 rue Engeland
à 1180 Bruxelles. Inscription indispensable auprès de
Christine au 02/270.98.86 ou par courriel
« lerucherfleuri@yahoo.fr » prix du repas 25€/personne à
verser sur le CCP : 000-0356417-39 de la SRABE asbl

Dimanche 29 janvier 2012 de 9h45 à 17h30: Journée de Namur organisée par le Comité d'accompagnement des
subsidés européens, le thème sera « Le pollen » voir p 174

Dimanche 12 février 2012 à 15h30 conférence-débat-réponse
au Rucher Ecole, Manoir d'Anjou, rue au Bois 365B à 1150
Bruxelles à La Rotonde « Biologie et génétique de l'abeille et
de la ruche » par Jean-Marie Van Dijk

Dimanche 4 mars 2012 à 14h30 conférence film au Rucher
Ecole, Manoir d'Anjou, rue au Bois 365B à 1150 Bruxelles à La
Rotonde « Voyage apicole de la SRABE au Laos » par les
« Delforge Brothers »

Le WE du 31 mars et 1er avril: atelier d'encirage de matériel,
voir article en page 155

Dimanche 1 avril 2012 : colloque au Grand Duché de
Luxembourg

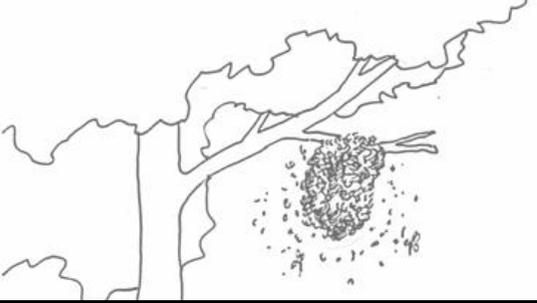
Dimanche 29 avril 2012 : voyage apicole: visite de l'atelier de
conditionnement de miel et hydromellerie de Xavier Rennotte à
Gembloux suivi par la visite de l'exploitation de Patricia et
Michel Salmon à Jandrenouille

Dimanche 13 mai 2012: brocante apicole au Jardin d'abeilles
lors des portes ouvertes des Serres communales de Jette

Dimanche 3 Juin 2012 : Fête de l'environnement au Parc du
Cinquanteaire

Au Rucher Ecole

Programme des cours théoriques de 10h15 à 13h15
à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique,
rue Vautier, 29 à 1000 Bruxelles



11/12/2011	Allergie au venin d'abeille	Dr M. A. Raedemaeker
08/01/2012	Biologie de l'abeille	J. Kievits
22/01/2012	Élevage des Reines	B. Delforge
12/02/2012	Le travail du miel	J.M. Van Dijk
26/02/2012	Le guide de bonne pratique apicole	R. Lequeux
11/03/2012	Examens théoriques	Cl. Vin





L'abonnement aux revues

Comme chaque année, le Conseil d'Administration propose aux membres de la SRABE de grouper les abonnements aux revues étrangères. Nous pouvons vous proposer des prix plus intéressants que les prix publics.

Cet avantage très concret s'ajoute à l'intérêt apicole de ces périodiques. Chacune de ces revues contient des conseils aux débutants, des articles d'actualité et des dossiers techniques de qualité. Elles sont bien illustrées, agréables à lire et, en passant, on jette un coup d'œil sur les événements locaux... une manière de partager la vie des apiculteurs d'ailleurs.

« **Abeille et fleurs** », revue de l'Union Nationale des Apiculteurs français, dirigée par Henri CLEMENT **au prix de 39,60 €**

« **Abeille de France** », organe de l'autre syndicat : la Société Nationale d'Apiculture, menée par Yves VEDRENNE **au prix de 37,80 €**

« **La santé de l'abeille** » au prix de **26 €**, la revue de la FNOSAD

« **Abeille et Cie** » est éditée par le CARI qui a obtenu la Médaille d'or Apimondia 2009 ! **Au prix de 28 €**.

« **La Belgique apicole** » de l'Union des Fédérations apicoles de Wallonie **au prix de 24 €**.

« **Revue belge d'Apiculture** », émane de l'Union Royale des Ruchers wallons **au prix de 22 €**.

En néerlandais, nous proposons :

« **De Vlaamse Imkersbond** »(KONVIB) **au prix de 30 €**.

« **T Brabants Bieke** » **au prix de 12,50 €**.

A virer au compte 000-0356417-39 de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs (SRABE asbl) avant le 31 décembre 2011.

La rédaction.

Le souper de la Saint Ambroise

Le 6 décembre est une date que nous retenons tous, et les grands enfants sages que nous sommes se réjouissent de le voir arriver.
Que de bons souvenirs!

Le 7 décembre, soit le lendemain de la Saint Nicolas, c'est la Saint Ambroise.

Saint Ambroise est le patron des apiculteurs, les anciens numéros du Rucher Fleuri vous ont rappelé son histoire.

Chaque année, de nombreuses associations apicoles profitent de cette occasion pour faire la fête, se retrouver, passer un bon moment. Nous ne faisons pas exception, et vous convions le vendredi 9 décembre à nous retrouver à 19 heures au rucher d'élevage **Latour de Freins, 555 rue Engeland à 1180 Bruxelles.** (*attention, ce n'est pas le même endroit que les années précédentes*).

Il est indispensable de vous inscrire auprès de Christine au 02/270.98.86 ou par courriel « lerucherfleuri@yahoo.fr »

Le prix du repas est de 25€/personne à verser sur le CCP : 000-0356417-39

Venez nombreux à cette soirée, invitez vos amis, l'ambiance y est toujours excellente.

Anne Van Eeckhout



Vos abeilles vous ont gâtés cette année ? A votre tour, gâtez-les !



Comme les années passées, nous vous proposons un excellent candi de nourrissage pour les abeilles.

Du sucre candi à pâte onctueuse, de couleur miel, un candi à l'ancienne, sans déchet, conditionné dans une barquette en plastique semi-rigide, à mettre sur le trou de nourrissage en janvier - février si vos ruches

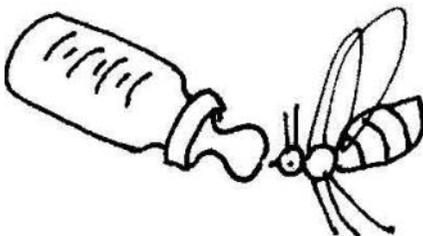
devenaient anormalement légères.

Son poids d'1kg700 convient parfaitement pour une colonie.

La barquette rigide supporte le poids du toit sans s'écraser : on peut ainsi facilement vérifier la prise du candi sans déranger les abeilles.

Son prix est de 3,60€/pièce.

La livraison est prévue lors du repas du Souper Saint-Ambroise du vendredi 9 décembre 2011.



Faites votre commande auprès de Christine par téléphone au 02/270.98.87,

Par email: lerucherfleuri@yahoo.fr

Et les paiements au CCP de la SRABE asbl : 000-0356417-39

100 % SAVEUR

Les apiculteurs sont gourmands, on le sait. C'est donc tout naturellement que nous vous proposons un recueil de recettes à base de notre aliment préféré, le miel.

Pas besoin d'ingrédients compliqués, ni d'ustensiles de professionnels, ces recettes originales sont simples à reproduire. Elles ont bien évidemment été testées (ce n'est pas toujours le cas des livres de recettes traditionnels) et approuvées, ce qui nous permet de les garantir savoureuses à 100% !

La région bruxelloise ayant déclaré que 2012 serait l'année de la gastronomie, nous avons donc déjà pris un peu d'avance pour « Brusselicious 2012 ».

La brochure « Savoureuses recettes aux miels de Bruxelles » est une fois de plus le fruit du travail d'une belle équipe.

Bravo les filles et le faux-bourdon !



Céline

NATURAL LIFE STYLE

Confection de : Salopettes - Vareuses - Coiffes

Couleurs : blanc ou miel
35 % coton 65 % polyester
Enfants de 6 à 16 ans
Adultes de S à XXL et sur mesure
Prix sur simple demande



Patricia Lafosse
49, rue de Paris
1350 Jandrenouille
019/63.59.76
e-mail:natural.lifestyle@scarlet.be

La SRABE asbl soutient le projet « Apiculture et développement durable au Laos ».

Anna et Filip sont Belges. Ils vivent loin de tout, dans le Nord du Laos, où ils gèrent plusieurs projets de développement. Anna est apicultrice. Elle a organisé la formation d'animateurs apicoles locaux chargés ensuite d'aller dans les villages, et de collaborer avec les villageois-apiculteurs pour améliorer les pratiques traditionnelles.

Bernard et Etienne sont Belges eux aussi, apiculteurs et très actifs dans notre asbl. Ils nous ont entraînés sur les pentes raides des montagnes du Nord Laos où, en février 2011, cinq membres de la SRABE ont découvert un autre monde, une autre façon de vivre, mais un même intérêt pour les abeilles.



Au Laos, les apiculteurs ont choisi de maintenir leur activité traditionnelle avec l'abeille locale *Apis cerana*. Ils se démarquent ainsi de leurs voisins de Chine, Viêt Nam, Thaïlande, en visant une production de qualité.



Le projet d'Anna est financé en partie par l'ASBL de Bernard et Etienne, Espace Sport. La SRABE désire soutenir cette opération. Et vous pouvez participer au financement de ce projet apicole au Laos (et bénéficier d'une défiscalisation de vos dons).

1 / Les versements doivent être faits directement sur le compte 340-0653333-76 de Miel Maya honing asbl, avec la mention « Projet apicole au Laos ». Cette asbl belge a accepté de centraliser les dons et de fournir les attestations fiscales.

Envoyez à l'asbl "Espace Sport" une copie de votre versement ou un avis par mail espace.sport@scarlet.be, sms 0476 665 824 ou par la Poste, rue des Bigarreux 47 à 1180 Bruxelles.

2 / Pour bénéficier de la déduction fiscale, les dons doivent s'élever au minimum à 40€ par an, versés en une ou plusieurs fois : le donateur peut faire un ordre permanent mensuel (par exemple de 3€35).

3 / Un listing des dons reçus nous sera communiqué par Maya.

4 / Les dons seront versés directement au projet pour lequel travaillent Anna et Filip, nos amis coopérants au Laos.

5 / Une attestation fiscale sera délivrée aux donateurs entre le mois de mars et le mois de mai l'année suivant le don.

Merci; nous espérons vous donner régulièrement de bonnes nouvelles du Laos.

Anne Van Eeckhout



LES EDITIONS EUROPEENNES APICOLES

Nous avons le plaisir de vous proposer parmi nos publications un très grand choix d'ouvrages traitant de l'abeille, d'apiculture et de techniques apicoles.

Passez nous voir tous les jours de la semaine de 8h à 19h et le samedi matin de 8h à 13h

Rue de l'Escadron, 1 à 1040 Etterbeek.

Téléphone : 02/734 11 85

Fax : 02/732 42 91

La saison 2011 au rucher d'élevage.

A la fin de la saison 2010, la décision de se consacrer uniquement à l'élevage de l'abeille noire « de Chimay » a été prise afin de simplifier le travail et de saturer le milieu en mâles « noirs » de qualité et d'une seule « race ».

Nous disposions au printemps 2011 d'une équipe d'assistants assez nombreuse (19 inscrits) ce qui nous a permis de travailler, à chaque séance avec 4 à 6 personnes.

Cette formule a comme inconvénient qu'il n'y a pas de continuité dans le travail, qu'il est nécessaire d'expliquer plusieurs fois les différents processus et qu'il est indispensable de vérifier soigneusement le travail effectué.

Trois allers-retours à Virelles ont permis de faire féconder 3 séries de reines élevées au rucher sur notre meilleure reine noire née en 2009 et inséminée à Ransart (N 0914 BDe [*]).

La colonie de cette reine est douce, tient bien au cadre, ne nécessite qu'un nourrissage réduit pour passer l'hiver et produit à chaque saison +/- 20 kg de miel. Le miel du printemps 2011 de cette colonie a obtenu une médaille d'argent au concours miel 2011 du CARI.

Lors de ces trois visites chez Hubert Guériat nous avons pu obtenir des jeunes larves issues des meilleures colonies de Virelles.

Les surplus de reines de nos « pickings » successifs ont été fécondés au rucher : ces reines présentent elles aussi de réelles qualités.

Par ailleurs, nous avons mis à la disposition des apiculteurs des reines à la génétique non contrôlée qui dépannent en cas de disparition d'une reine ou qui, introduites lors d'une division ou d'un écrémage, permettent de gagner 2 à 3 semaines par rapport à une reine de sauveté.

Pour notre troisième participation à l'opération « Insem » à Ransart, le score réalisé est le moins bon des 3 : 6 reines sur 10 étaient en vie au moment de l'introduction dans les colonies.

Il semble que nous ne soyons pas les seuls à avoir constaté ce mauvais résultat.

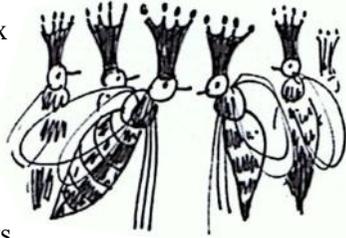
Pour la saison 2012, nous envisageons de continuer à faire féconder des reines à Virelles.

Nous allons aussi tenter de saturer au mieux l'environnement du rucher d'élevage en mâles de qualité.

Un projet plus ambitieux est dans nos cartons : nous allons organiser

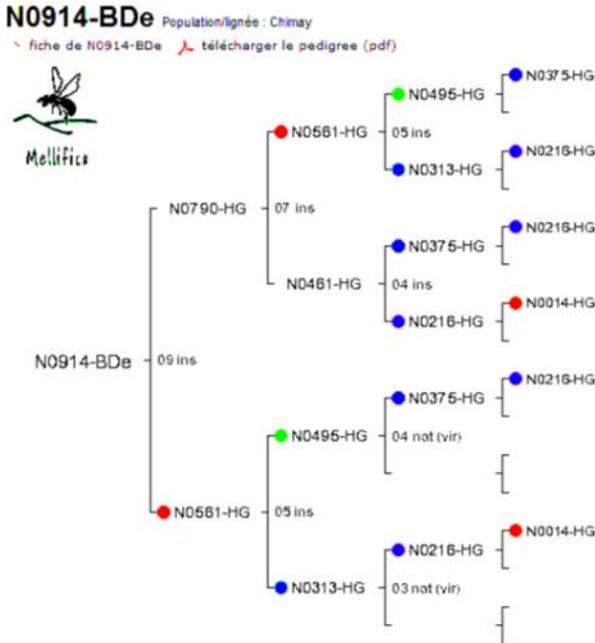
une opération d'insémination instrumentale au rucher, avec l'aide d'un apiculteur déjà très expérimenté dans cette démarche.

Ceci nécessitera la constitution de deux ruches à mâles et l'élaboration d'un programme très précis en ce qui concerne la succession des opérations.



Il est possible que cette organisation soit accessible à quelques apiculteurs désireux d'approcher ces techniques de pointe. Manifestez-vous dès maintenant, le nombre de reines à féconder sera (très) limité !

[*] lien vers son pédigrée : <http://pedegree.mellifica.be/queen/292>
son pédigrée :

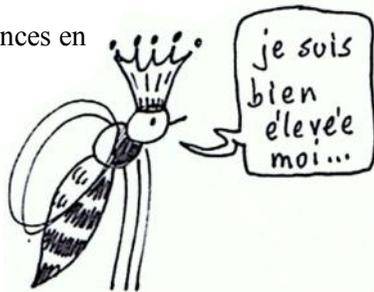


Offre d'emploi

Comme l'année dernière à la même époque, le rucher d'élevage cherche des collaborateurs bénévoles.

Profil :

- Avoir terminé le cycle de 2 ans des cours d'apiculture à la SRABE
- Avoir une expérience en apiculture
- Souhaiter approfondir ses connaissances en élevage de reines
- Disponible 6 à 10 jours pendant la saison d'élevage (samedi ou dimanche et/ou l'une ou l'autre fois en semaine). Le programme et les dates approximatives seront établis prochainement et communiqués aux candidats
- Etre méticuleux, calme et organisé
- Apporter une Mini + ou une Apidéa pour un élevage personnel d'une reine.



Bernard Delforge
Tél : 02 381 22 98
0476 665 824



Encirage 2012.

Tous à vos agendas, réservez dès maintenant le WE du 31 mars et 1^{er} avril 2012 pour encirer votre matériel.

Un article dans le prochain rucher fleuri précisera les détails. Vous pouvez déjà vous inscrire en m'envoyant par courriel : votre n° de téléphone, le type de ruche (DB 10, DB 7, hausses DB 10, ...) et la quantité à encirer. Précisez, s'il vous plaît, s'il y a des toits chalets.

Au plaisir de vous voir en mars.

L'encireur hibernatus.



Le Rucher

LA FERME AUX CHIENS

3, rue des fermes à 5081 Bovesse (La Bruyère)
Tel: (081) 56 84 83

MATERIEL ET PRODUITS APICOLES

ouvert lundi, mercredi et samedi de 14 à 19h ou sur r-v.

Ruches, ruchettes, extracteurs, maturateurs
Tout le matériel et l'outillage apicole
Bocaux, nourrisseurs, sucre, Nektapol, Trim-o-Bee
Cire gaufrée, Apistan, Confiseries au miel
Élevage de reines / Colonies sur cadre
Matériel pour la fabrication de vin de fruits
Matériel de petit élevage

Recensement apicole à Bruxelles : la suite des données

Suite à la publication de la carte générale des membres de la SRABE dans le numéro précédent du Rucher Fleuri, voici des informations plus détaillées sur l'activité apicole à Bruxelles.



Les cartes suivantes sont basées sur un découpage par *quartiers* et non plus par communes. Les quartiers prennent en compte les secteurs statistiques qui regroupent des groupes de populations de même niveau socio-économique. La carte légendée des quartiers se trouve en annexe.

Carte 1 : le nombre de ruchers par quartier

La première carte représente le nombre de ruchers par quartier. Chaque rucher, qu'il comprenne 1 ou 20 ruches, est comptabilisé comme étant un et un seul rucher. En tout, 99 ruchers ont été recensés. On remarque que de nombreux quartiers même en périphérie ne sont pas colonisés.

Une certaine concordance entre cette carte-ci et celle représentant les membres est à relever : le sud-est de la ville est le plus densément colonisé par les abeilles. Dans ces quartiers, la densité de population est moindre et la présence de jardins plus importante qu'au centre ville. Une seule exception : Schaerbeek, qui comptait de nombreux membres, compte aujourd'hui peu de ruchers. Le quartier comptant le plus de ruchers est Watermael centre : 6 ruchers différents y sont implantés.

Carte 2 : Le nombre de ruches par quartiers

Le nombre total de ruches pour la capitale s'élève à 273. Cette carte nous renvoie une meilleure appréciation du « nombre » d'abeilles à Bruxelles. Deux quartiers se disputent la première place : le quartier de Saint-Paul situé à Woluwe-Saint-Pierre et le quartier Kriekenput-Homborch-Verrewinkel à Uccle. Ces quartiers accueillent chacun un

rucher de la SRABE, ce qui explique le nombre élevé de ruches sur ces territoires. Dans le quartier Saint-Paul se trouve le rucher école de l'asbl qui abrite 21 ruches, dans le quartier Kriekenput-Homborch-Verrewinkel se trouve le rucher d'élevage, qui compte jusqu'à 12 ruches. Vu le grand nombre d'élèves apiculteurs cette année, certains cours y sont également donnés.

Carte 3 : La densité de ruches par quartiers

La densité de ruches par quartier tient compte de la superficie de la parcelle répertoriée. On observe par exemple que le quartier 906 (Forêt de Soignes) compte entre 14 et 16 colonies. C'est un bon score. Par contre, vu sa grande superficie, il n'a qu'une très faible densité.

Contrairement, les quartiers Jourdan, Grand-Place et Botanique revêtent des couleurs foncées, bien qu'ils n'accueillent qu'entre 1 et 7 ruches.

Carte 4 : la typologie des emplacements

La dernière carte, toujours découpée par quartiers, permet de visualiser la typologie des emplacements dans lesquels sont installées les ruches. Dans certains quartiers, toutes les ruches sont installées dans un même type d'espace, représenté en dégradé de verts (100% de jardins, 100% de toits,...). Dans d'autres, un mélange de types d'emplacements existe (jaune, orange et rouge).

On remarque aisément que les ruches sont installées le plus souvent dans des jardins (vert intermédiaire, rouge et orange). Les raisons sont compréhensibles : utiliser son propre jardin, un espace suffisant, un accès relativement aisé,...

Concernant les parcs, leurs gestionnaires doivent donner leur accord. Ces espaces sont souvent accessibles au public, l'activité apicole doit y être irréprochable. A ce jour, une quinzaine d'apiculteurs profitent d'un espace qui leur est octroyé par Bruxelles Environnement.

Le dernier type d'espaces répertorié est l'installation de ruches sur des toits. Malgré les conditions moins aisées, Bruxelles en compte 13. Les quartiers accueillant ces ruchers « aériens » sont proches du

centre-ville : Grand-Place, le bas de Forest et Veeweyde-Aurore. D'autres sont présents dans les quartiers représentés en jaune et orange clair.

Conclusion des cartes :

Cette étude nous apprend que les abeilles sont présentes en plus grande quantité dans le sud-est de la capitale. Cette observation est mise en corrélation avec la présence de la végétation de cette partie – là de la ville.

En s'éloignant du tracée du canal, la quantité de végétation augmente vers la périphérie et confirme les données concernant l'implantation des ruchers.

On remarque néanmoins, que de nombreux espaces restent inoccupés par nos butineuses. Il serait alors intéressant de prospecter ces zones, y faire de la sensibilisation et proposer aux apiculteurs d'essayer de coloniser ces zones encore vierges de toute activité apicole.

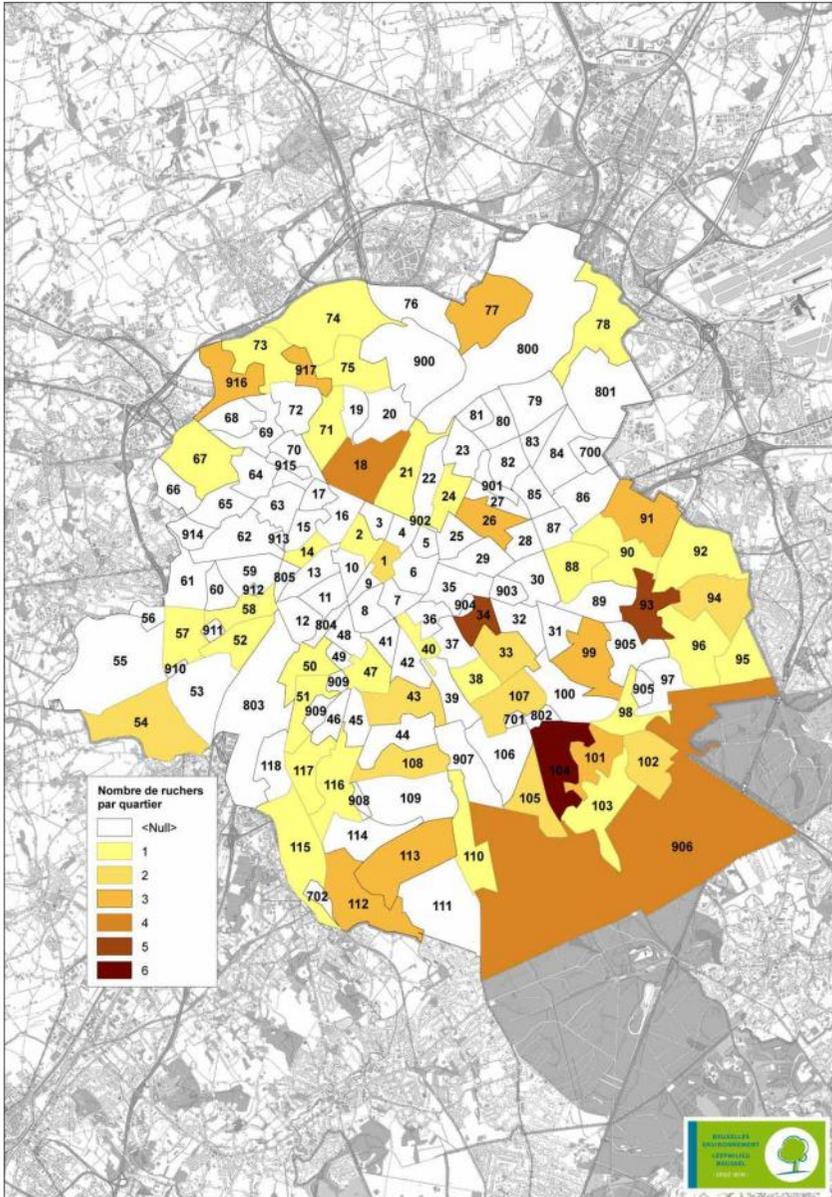
Cette étude est une grande première et n'est malheureusement pas exhaustive. En effet, l'activité apicole évolue tellement vite en quelques mois qu'un recensement exact n'est pas possible. Certains apiculteurs n'ont pu être contactés, d'autres ne sont pas membres de la SRABE, les apiculteurs néerlandophones n'ont pas été recensés, d'autres encore ont déjà déménagé ou divisé leurs colonies,...

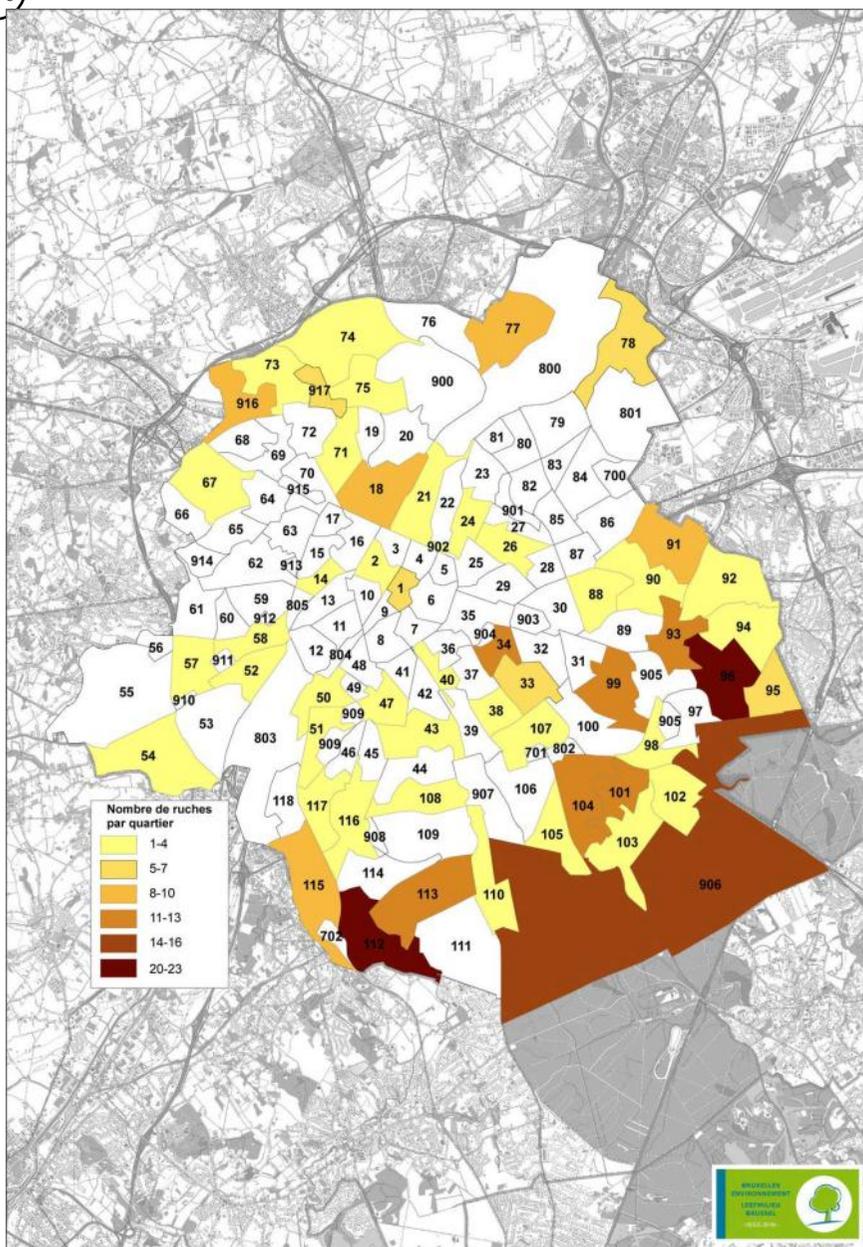
Quoiqu'il en soit, ce rapport est une nouveauté et une grande première à Bruxelles. Grâce à cette étude, les grandes lignes de l'activité apicole sont lancées. Reste à savoir quand le prochain recensement sera effectué pour voir si les tendances évoluent, et dans quelle direction.

Camille

Attention pour pouvoir vous offrir les cartes en couleur, nous avons du placer les 2 dernières, en page 165 et 166

La rédaction





Carte 2 : le nombre de ruches par quartier

une haie mellifère dans votre jardin

Marc Eylenbosch



Nous avons tous de bonnes raisons de planter des haies dans notre jardin : besoin d'intimité par rapport au voisinage, protection contre le vent, séparer le potager du reste du jardin, cacher le coin compost,...

En tant qu'apiculteur, nous allons bien sûr profiter de ces haies pour améliorer le menu de nos protégées.

Suivant la place dont on dispose et la hauteur que l'on souhaite, la haie vive peut se présenter sous différentes formes.

La haie taillée (hauteur 1 à 2 m)

Une haie taillée sera maintenue en hauteur et en largeur par une taille régulière.

Cette taille régulière empêche beaucoup de plantes de fleurir normalement. On peut néanmoins retenir pour cet usage des arbustes tels que le cornouiller mâle (*Cornus mas*), le pyracantha et l'épine vinette commune (*Berberis vulgaris*). La distance de plantation sera de 30 à 50 cm entre chaque plant.

Une alternative à la haie taillée consiste à installer une clôture en treillis métallique de la hauteur souhaitée et d'y faire grimper des plantes telles que la bien nommée clématite des haies (*Clematis vitalba*), le chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*), l'hydrangea grimpant

Craeaegus monogyna
Photo © herbiar KUL

Pour bien garnir le bas de la haie, on peut planter des symphorines qui fleuriront de juillet à septembre.



Hydrangea petiolaris
Photo © Marc Eyllenbosch



Ligustrum vulgare
Photo © herbiar KUL

(*Hydrangea petiolaris*). Ce dernier fleurit très bien à l'ombre et attire beaucoup les abeilles.

La haie libre (hauteur 2 à 4 m)

Avec la haie libre, on laisse plus de liberté aux plantes. La croissance n'est limitée que par une taille occasionnelle.

Le choix des arbustes mellifère pour ce type de haie est vaste. On composera de préférence une haie libre d'espèces mélangées afin d'étaler les floraisons et d'éviter les haies mono spécifiques, toujours plus sensibles aux attaques de ravageurs.

Les plantes sont de préférences plantées en deux rangs espacés de 1 m avec un espace de 1 m entre

chaque plant dans le rang. Les plants sont mélangées de manière aléatoire de façon à obtenir un effet d'ensemble plus naturel. Certaines plantes ayant un développement plus rapide que d'autres, on veillera au début à maintenir un équilibre entre les différentes espèces en taillant les plus vigoureuses.

Dans la haie libre on peut également insérer quelques lianes telles que le chèvrefeuille et la clématite déjà cités mais aussi la gesse sauvage (*Lathyrus sylvestris*) et la bryone dioïque (*Bryonia dioïca*) qui fleurissent de juin à août. Avec une haie libre de 2 m de large et de 4 m de haut, on obtient une surface de floraison de 5 m² pour 1 m² d'occupation au sol.



Prunus spinosa
Photo © Marc Eylebosch

La haie libre

Parmi nos espèces indigènes on peut conseiller par exemple :

- Le cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), floraison en mai juin
- Le cornouiller mâle (*Cornus mas*) floraison en février mars
- La bourdaine (*Rhamnus frangula*) longue floraison de juin à septembre
- Le troène commun (*Ligustrum vulgare*) floraison en juin juillet
- L'argousier (*Hippophae rhamnoides*) floraison en avril mai
- Le prunellier (*Prunus spinosa*) floraison en avril
- Le rosier rouillé (*Rosa rubiginosa*) floraison en juin juillet
- La viorne obier (*Viburnum opulus*) floraison en mai juin.

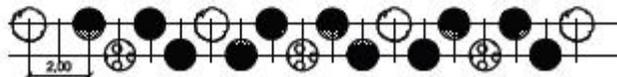
La haie brise vent

(hauteur 4 à 10 m et au delà)

La haie brise vent est composée des mêmes arbustes que la haie libre pour l'étage inférieur, auxquels on adjoint des arbres qui garniront l'étage supérieur.

Pour l'étage supérieur, on retiendra les plantes suivantes :

- Le robinier (*Robinia pseudoacacia*) floraison en juin
- L'érable champêtre (*Acer campestre*) floraison en avril mai
- L'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) floraison en février mars



- L'aubépine (*Crataegus monogyna*) floraison en mai juin
- Le cerisier à grappes (*Prunus padus*) floraison en mai juin
- Le saule marsault (*Salix caprea*) floraison en mars avril
- Le tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*) floraison en juin juillet
- Le châtaignier (*Castanea sativa*) floraison en juin juillet

Les plantes grimpantes déjà citées sont toujours les bienvenues et on peut y ajouter le lierre qui trouvera ici suffisamment de place pour épanouir ses pousses florifères, ainsi que des rosiers lianes (Voir article précédent).

Pour une haie brise vent de 2 m de large et de 10 m de haut, notre

rapport surface de floraison / surface au sol atteint 11 m² de surface de floraison pour 1 m² d'occupation au sol.

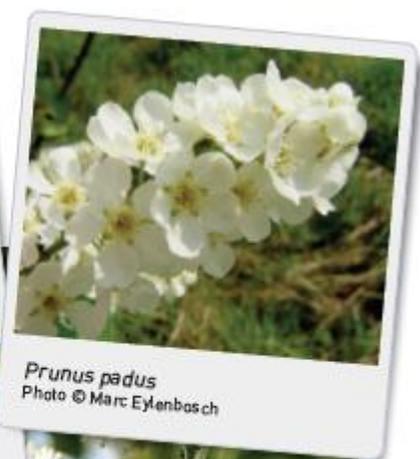
Voilà donc une façon bien efficace de mettre la rallonge à la table de nos abeilles.

Bibliographie

- L'arbre et la haie. Dominique Soltner
- Plantez des haies. Dominique Soltner
- Plantes des haies champêtres. Christian Cogneau
- Herbiere KUL



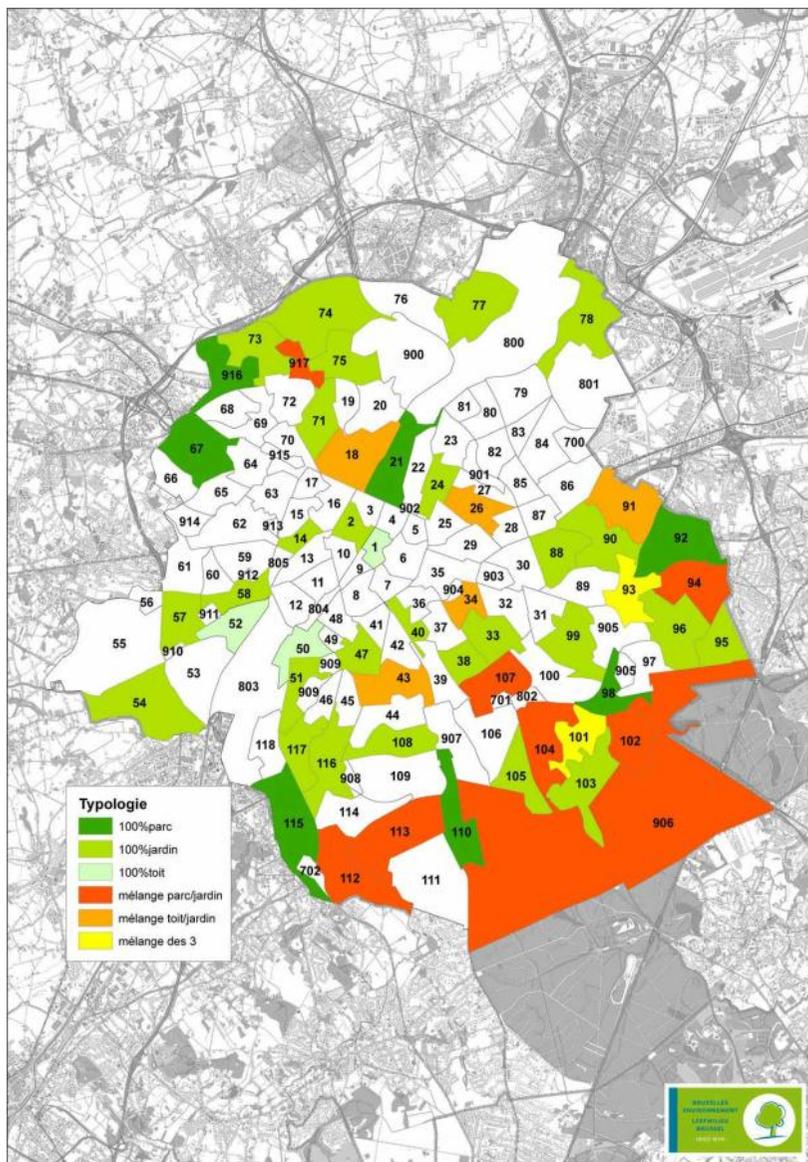
Salix triandra Semperflorens
Photo © Marc Eytlenbosch



Prunus padus
Photo © Marc Eytlenbosch



Castanea sativa



Carte 4 : la typologie des emplacements



Bilan de l'année 2010-2011 pour notre asbl

Vous n'étiez pas présent à l'AG et vous êtes curieux de ce qui s'y est dit ! Et bien, c'est étonnant de se souvenir de tout ce que l'on a fait en 1 an !

5/10/2010 Soirée débat à Boisfort, pour informer et rassurer la population pour l'engouement des abeilles

10/10/2010 Rentrée scolaire au Rucher Ecole, nous avons accepté 80 nouveaux élèves

10/10/2010 Participation à la Fête de la Nature à Molenbeek

16/10/2010 Accueil & visite guidée du Jardin d'Abeilles des nouveaux élèves-candidats à l'occupation d'un socle. La convention a été revue et améliorée au niveau de l'entretien du Jardin, de la participation aux portes ouvertes et des traitements contre la varroase. Tous les socles sont occupés et les ruches peuplées !

27/10/2010 Projection du film « Disparition des abeilles, fin d'un mystère » par Natacha Calestrémé

10/12/2010 Souper Saint Ambroise au Manoir d'Anjou et son menu au miel

19/1/2011 Projection du film « Se nourrir »

27/2/2011 Conférence « Evaluer les risques des pesticides pour les abeilles » par Janine Kievits. En bref, la biologie et les dernières notions de physiologie et de comportement de l'abeille et en quoi les pesticides peuvent les perturber

30/3/2011 Dégustation de thé laotien au « Tea for Two » par l'équipe des apis laotiens

3/4/2011 Film « Le frelon asiatique » de Zoë Délepine (il est à la bibliothèque) suivi d'une conférence donnée par Janine Kievits « A quoi il ressemble, où il se trouve, quel en est la menace et comment le piéger »

5/6/2011 Notre participation à la Fête de l'Environnement, évènement incontournable où les nouveaux élèves se forment au contact du grand public, apprennent à répondre aux questions de manière succincte et concise

3/7/2011 Animation à la Fête polonaise au Rucher d'Élevage

30/7/2011 Barbecue au Rucher d'élevage pour remercier tous les apis bénévoles impliqués dans l'une ou l'autre animation de la SRABE



Mais encore

Le mailing, façon rapide et sans frais pour l'asbl de vous rappeler toutes nos activités et évènements

Les commandes groupées des revues étrangères annoncées dans le RF4, des bocaux annoncées dans le RF2, du sirop de nourrissage dans le RF2, la pâte de nourrissage dans le RF4, du matériel via le Rucher Ecole, de l'opération « ruchette » du comité des subsides européens

Le Rucher Fleuri en partie en couleur, RF1 et RF2 - 4 pages couleur, RF3 et RF4 - 8 pages couleur

Le site « api-bxl.be » est remis à jour ponctuellement, les RF sont en ligne avec un numéro de retard et toutes les publications sont lisibles en PDF

Les publications, 2 nouvelles brochures ont été éditées « Des abeilles près de chez vous » et « Les 7 produits de la ruche »

La publication du Travail de Fin d'étude « L'abeille en ville, un écosystème qui étonnamment lui convient bien » Camille vous en parle page 168

Le Rucher d'Élevage, Bernard vous en parle dans l'article page 152

Le Rucher didactique, René vous en a parlé dans le RF 1/2011 p 13

Le prêt de matériel du travail de la cire chez Gérald et de l'extraction du miel chez Jan et Antoinette

L'atelier d'encirage, Louis vous en a parlé dans le RF 2/2011 p58

Qu'envisageons-nous pour la prochaine année ? On vous parlera de

- la création d'une valise pédagogique
- la remise à neuf du matériel d'expo
- la publication de nouvelles brochures
- le nouveau site est en préparation
- les activités programmées à lire dans l'agenda page 143
-

Christine

Conférence KOKOPELLI

Présentation d'un court métrage : « **Libérez nos semences** »
réalisé par David Del Olmo

Ce petit film est destiné aux citoyens qui ne sont pas au courant de la nouvelle législation européenne sur les semences.

L'idée pour réaliser un travail efficace concernant cette loi est de rassembler, de donner des pistes aux ASBL, de faire bouger les gens pour qu'ils ne se laissent pas faire



Il existe un catalogue européen des semences, catalogue qui reprend les semences que l'on peut commercialiser (vendre et acheter) ou donner ou échanger.

Mais ce catalogue reprend de nombreux hybrides et peu d'anciennes variétés. Pour y inscrire des espèces cela coûte cher (1000 € à l'inscription et 200€ chaque année) et si cela n'est pas payé, la semence est rayée du catalogue.

Il y a eu des manifestations, des mouvements de désobéissance civile -notamment dans un champ de pommes de terre OGM à Wetteren (culture gérée par l'Université de Gand en collaboration avec BASF), où des arrestations administratives ont été opérées.

Ariane Ghion présente KOKOPELLI

Kokopelli est une divinité chez les indiens Hopi, elle est un symbole de fertilité et de germination et la bosse qu'elle présente sur le dos est gonflée de semences !

- ils possèdent 5000 anciennes variétés de semences dont 1000 sont commercialisées (pas plus en raison des difficultés de reproduction de certaines plantes et d'obtentions de suffisamment de semences)

- ils cherchent des « parrains » (particuliers ou jardiniers) qui pourraient cultiver et récolter les semences pour eux-mêmes et leurs amis, voisins, ... et feraient don du surplus à l'association.

Celle-ci fournit des feuillets explicatifs avec les conditions de culture, les moments et méthodes de récolte, séchage ... des graines

- ils ont réalisé une campagne « semences sans frontières » avec des ONG partout dans le monde pour rassembler des semences reproductibles qui sont de plus en plus difficiles à trouver.

En effet les producteurs offrent des semences hybrides qui produisent beaucoup les premières années et puis la

*ah! le geste
auguste du
semeur !...*



production s'effiloche et entre-temps les anciennes variétés ont disparu ; anciennes variétés qui sont beaucoup plus aptes à s'adapter

- ils ont réalisé des campagnes similaires en Belgique, pour la production et la récolte de semences

- ils donnent des séminaires notamment sur l'agrobiologie (lutte biologique contre les ravageurs)

- ils encouragent le développement de la culture biologique en relation avec la santé

- ils soutiennent le droit des paysans et des jardiniers à vendre leurs semences

Le catalogue européen des semences est né en France en 1922, pour éviter les fraudes et que l'on mélange des variétés.

En 1925 : un mécanisme de répression des fraudes, comme il existe un catalogue avec des critères de sélection et un suivi on est sûr de ce que l'on achète

Dans les années 30 ; introduction d'un catalogue sélectif.

En 2002 le catalogue est devenu européen et il est interdit de commercialiser des variétés hors catalogue, ce qui entraîne des problèmes de prix et de critères de sélection

En 2009 l'association Kokopelli réfléchit à mettre en place un catalogue annexe dans lequel entreraient d'anciennes variétés, ce sera un échec mais il est possible de vendre des petites quantités en sachets, ce qui exclu la vente aux agriculteurs.



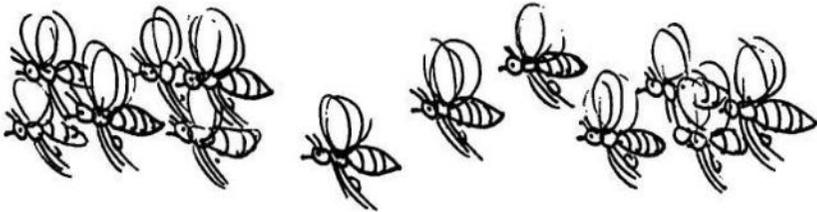
En France il y a eu un procès (qui a été perdu) pour non inscription au catalogue, cela s'est traduit par une amende mais pas par l'interdiction de continuer !

Jusqu'à présent il n'y a pas de procès en Belgique. Mais ils travaillent avec un avocat qui étudie la légalité des contraintes du catalogue dans le cadre de la loi sur le commerce.

En 2012 l'Europe voudrait unifier et simplifier ces marchés

Il existe 5 scénarios dont l'un serait la possibilité de vente de semences du catalogue et un autre la possibilité de vente de semences hors catalogue ce qui signifie coexistence des 2 marchés. C'est ce scénario qui est soutenu par le gouvernement wallon...

M.



Le frelon asiatique est en Belgique !



On peut certifier qu'il est en Belgique depuis le 20 octobre 2011 grâce à un ornithologue en exercice sur le terrain qui l'a photographié à Flobecq ! Il a été identifié comme un frelon mâle qui butinait sur le lierre. Il y a de forte chance que ce ne soit pas un individu

perdu car c'est la période de reproduction pour cette espèce !

On ne peut que vous encourager à être vigilant et observateur face à cette nouvelle invasion de prédateurs menaçant notre abeille.

L'apiculture, ma passion, mon métier par Jos Guth



Jos, pour ceux qui ne le connaissent pas encore, est un personnage. Luxembourgeois, le verbe alerte, bon vivant, très méticuleux sinon maniaque. Convenons-en, Jos est un homme tout en contrastes.

Il gère un bon millier de colonies, avec l'aide de deux ou trois assistants mais, comme il ne manque de le rappeler, c'est Madame Guth qui est apicultrice.

Le samedi 5 novembre dernier, une cinquantaine d'apiculteurs avaient fait le déplacement jusqu'à Tournai pour l'écouter nous parler de sa passion et de sa méthode.

Il nous a parlé de son amour pour son métier, pour ses abeilles, de certains aspects de sa technique apicole, mais aussi de l'importance de la remise en question.

Jos a toujours prôné une aération maximale dans les ruches. L'aération empêche l'humidité dans la ruche, favorise un arrêt précoce et un début retardé de la ponte. Il a changé d'avis et conseille actuellement de fermer les planchers entre le 15 janvier (début de la ponte) et le placement de la deuxième hausse. La chaleur ainsi générée incite les abeilles à descendre plus bas dans la ruche. Elle évite également la condensation, qui n'apparaît que quand il fait froid. Pour augmenter encore l'isolation, et donc la chaleur, il utilise des plaques couvre-cadre en fibre à bois de 19mm d'épaisseur, isolée du toit en zinc.

Il donne beaucoup de sirop à ses colonies : dès la fin de la récolte, et jusqu'à la mi-septembre, sinon plus tard. Pour lui il est très important que les abeilles gardent le contact avec la nourriture. Il exclut le candi au printemps qui, selon lui, provoque une augmentation du couvain et donc le vieillissement des abeilles (qui, rappelons-le, vieillissent quand elles doivent nourrir des larves). Par contre, il arrose ses

abeilles au printemps avec un verre de sirop froid, pour que les larves soient mieux nourries.

Il traite toutes ses ruches contre les varroas, et conseille de nourrir pendant le traitement afin d'augmenter la température et le mouvement dans la ruche, les contacts entre les abeilles et donc l'efficacité du traitement.

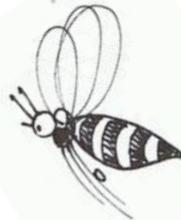
Jos change ses reines après deux ans, et est fier de nous dire que 90% de ses reines sont toujours là après deux ans. Il ne peut pas prendre le temps de gérer l'essaimage dans ses ruches.

Il croit que l'élevage marque le début d'une nouvelle ère pour l'apiculture. Il utilise un modèle de starter et de couveuse conventionnel, et nourrit ses jeunes



reines et les larves au miel (il consacre environ une tonne de miel par an à cet usage). Il introduit en ruchette des reines très proches de l'éclosion. Il utilise un nouveau modèle de ruchette 12 cadres, dans lesquelles il met 3 ou 4 cadres afin de retrouver facilement la reine. Ces ruchettes seront regroupées par 7 ou 8 sur deux corps pour l'hivernage, et regroupées en « bloc chaleur », ce qui donne à ses colonies une vitalité colossale (sic)

Anne



Journée d'information à Namur Le dimanche 29 janvier 2012

Le Comité d'accompagnement du programme miel vous invite, comme chaque année à sa journée annuelle d'information, « la journée de janvier ».

Ce comité, composé de douze membres issus de toute la Wallonie et de Bruxelles (nous sommes représentés par Yves Roberti-Lintermans et moi-même), se réunit le deuxième mardi de chaque mois (sauf en août) à Louvain-la-Neuve et supervise la gestion des subsides européens à l'apiculture pour la partie francophone du pays. Le budget total du programme miel est de 35 millions d'euros (pour toute l'Europe). Les règles d'utilisation de ces subsides sont nombreuses et très strictes : obligations de co-financement, conditions et permissions. Les réunions, ouvertes au public, sont souvent très intéressantes.



Depuis plus de dix ans, la journée de janvier voit affluer plus de cent apiculteurs de tous les coins de la Belgique. Toujours heureux de se retrouver ou de se rencontrer autour de leur passion, jeunes et anciens rentrent de cette réunion plus riches d'idées et d'expérience partagées.

La matinée du 29 sera consacrée au bilan de l'année apicole, à la présentation du programme miel, l'élection des membres du Comité d'accompagnement, les nouveautés sur le site, la page Facebook, la formation, l'éducation.

La conférence de l'après-midi sera consacrée au pollen.

Des informations plus détaillées seront disponibles sur le site du cari.

Venez nombreux le 29 janvier de 9h45 à 17h30, dans les auditoriums de la faculté de médecine à Namur, Place du Palais de Justice.

Les places de parking ne manquent pas dans le quartier.

Anne Van Eeckhout

Le traitement hivernal

Vu la situation en matière de varroase qui met clairement en évidence un nombre élevé d'acariens, un traitement hivernal s'impose. Il ne reste pas d'autre alternative que l'acide oxalique qui est utilisé depuis de nombreuses années.

On peut constater que cette situation est la même dans de nombreux pays européens, et l'on trouve ainsi de nombreuses applications de ce produit sur des sites comme le réputé site du Liebefeld :

<http://www.agroscope.admin.ch/imkereii/00316/00329/02081/index.html?lang=fr>

ou encore sur le blog vétérinaire français Apivet :

<http://www.apivet.eu/Traitementdelavarroose.html>

Aujourd'hui, il existe trois médicaments vétérinaires à base d'acide oxalique dans l'Union européenne. Le produit espagnol Ecoxal n'est pas disponible en Belgique.

Le choix peut donc se porter sur le nouvel Api-Bioxal agréé en Italie depuis cette année (http://www.cari.be/medias/permanent/apibioxal_depliant_2011.pdf)



ou sur BeeVital Hive clean produit en Autriche et agréé en Roumanie (depuis 2006, n°060233). Api-Bioxal est commercialisé en paquets d'acide oxalique dihydraté de 35, 175 ou 350 g à diluer dans un sirop de sucre 50/50 pour le traitement de 10, 20 ou 100 ruches. Des vétérinaires peuvent le prescrire par le biais de la cascade. Le réseau d'importation vers la Belgique a été mis en place.



Le BeeVital Hive clean (<http://www.beevital.com/page/pagina-beevital-hiveclean>) est un produit complexe contenant des acides citrique, oxalique et formique ainsi que de la propolis et des huiles essentielles. Il s'utilise pur à raison de 15 ml par colonie.

Normalement, il peut également être prescrit de la même façon. Plus étonnant, l'importateur belge signalé sur leur site est Bijenhof.

Vous pourrez transmettre ces informations à votre vétérinaire si nécessaire.

CARI asbl , Etienne Bruneau

UN MAGASIN D'APICULTURE A BRUXELLES :



LA FERME NOS PILIFS asbl
entreprise de travail adapté
Trassersweg 347 - 1120 Bruxelles
Tél.: 02.262.11.06 - Fax: 02.268.62.84
E-mail: info@pilifs.be - www.fermenospilifs.be

Le petit matériel de l'apiculteur

- Cadres (Dadant-Blatt), œillets, fil inox
- Lève cadres, tendeur, gants de protection d'apiculteur
- Enfumeurs, soufflet et recharges
- Cire conventionnelle ou bio



Carte de fidélité

Ouvert le dimanche en saison

Disponibilité toute l'année

Le cheminement d'une passion (2)

Dans le numéro précédent, nous avons quitté Xavier alors qu'il terminait ses études à l'UCL et présentait son mémoire sur l'étude de faisabilité de création d'une hydromellerie. Il a alors 24 ans.



« Pour que mon rêve de devenir « hydromelier » puisse devenir réalité, il fallait d'abord avoir un projet bien clair, qui tienne la route. » me dit Xavier.

En entrepreneur méthodique et minutieux Xavier élabore sa stratégie et prend comme compagnon de route « le temps » !

En **2006**, il introduit auprès de la Région wallonne une demande de bourse de pré activité et obtient ainsi 15.000 € pour pouvoir partir au Canada et en Amérique du Nord rencontrer les « hydromeliers » de ces pays, étudier leurs différentes méthodes de productions, découvrir les miels qu'ils utilisent, visiter leurs installations, discuter des problèmes qu'ils rencontrent.

Il décide aussi d'étoffer ses connaissances pratiques par des connaissances gustatives et théoriques :

- il commence une collection d'hydromels qu'il ramène de ses voyages ou que des amis lui dénichent de par le monde et se forme petit à petit à la dégustation d'hydromels, comme le ferait un oenologue pour le vin
- il se monte une bibliothèque spécialisée.
- il cherche et étudie tout ce qu'il peut sur l'histoire de l'hydromel à travers les siècles et les civilisations.
- il recherche aussi les procédés anciens de fabrication d'hydromel et se crée ainsi un superbe livre de recettes.

Xavier travaille intensément à parfaire ses connaissances tout au cours de l'année et en **2007**, il est choisi pour faire partie du jury qui doit élire le meilleur hydromel de l'année au « International Mead* Festival » de Denver aux Etats-Unis. Pour faire partie de ce jury, il



faut notamment être capable de reconnaître les différents miels utilisés dans la composition des hydromels. Il est le premier jeune européen à faire partie de ce jury !

Jusqu'en **2008**, Xavier poursuit ses voyages, approfondit ses connaissances, renforce son réseau de contacts.

C'est ainsi qu'il devient membre et reçoit l'appui de wagrALIM, pôle wallon de l'agro-industrie, dont un des objectifs est d'aider

ses membres à développer des projets innovants en matière de contenu et de méthodologie.

Maintenant que la base est solide, il est temps de faire fructifier toutes ces connaissances amassées.

Pour faire de l'hydromel, Xavier a besoin de 3 composants indispensables : des levures pour la fermentation, des miels et de l'eau.

En homme toujours méthodique, Xavier attaque un problème à la fois.

1- Il entre en contact avec le département « Micro Brasserie » de l'UCL. Est-ce de nouveau le petit coup de pouce de Saint Ambroise ? Mais il se fait que la chef de ce département, Sonia Colin, par le biais du mémoire d'une étudiante, connaît le CARI et s'intéresse au miel. Et donc quand Xavier la rencontre et lui demande de pouvoir bénéficier des compétences de son département dans le domaine des levures et utiliser les laboratoires et le matériel (cuves, mélangeurs, filtres, barboteurs,...) elle est enthousiaste. Avec leur collaboration, il va petit à petit réussir à mettre au point les levures et les processus de fermentation dont il a besoin. En effet, Xavier veut créer son mode de production propre car pour lui, il est essentiel d'arriver à conserver les arômes des miels utilisés pour les retrouver dans les produits finis et pouvoir assurer ainsi la constance de la production.

2- Et comme Xavier connaît très bien les goûts qu'il aime et n'aime pas dans les hydromels, il sélectionne les miels qu'il veut utiliser. Il a besoin pour cela de miels mono floraux et donc très vite il lance sa

coopérative Nectar & Co qui va lui assurer une production fiable de miels de haute qualité.

3- Et enfin l'eau. Mais pour la qualité du produit fini que Xavier recherche, il faut de l'eau pure ! Dans la littérature qu'il a étudiée, les bons hydromels se faisaient avec de l'eau de pluie. De nos jours, cela n'est plus possible. Xavier va voir les producteurs d'eau de source comme Spontin, Valvert,... les prix sont exorbitants, l'acheminement compliqué. Et puis à Gembloux, près de sa miellerie, un voisin lui propose l'eau de son puits, profond de 80 mètres, tout à fait pure et que Xavier fait analyser chaque semaine par la Société wallonne des eaux.

C'est à cette époque que Xavier commence à faire partager ses connaissances. Pour le CARI notamment, il organisera une journée de cours dédiée entièrement à l'hydromel. En 2009, il se chargera également de l'organisation du concours des hydromels au salon Apimondia de Montpellier.

Nous sommes maintenant **début 2010**. Xavier a réussi à fabriquer les levures dont il a besoin, à se procurer chez ses apiculteurs partenaires les miels qu'il aime, et à obtenir de l'eau pure. Il entame alors son travail d'alchimiste qui, comme il le dit si bien, « consiste à mettre dans un même milieu des produits naturels de manière à ce qu'ils se portent le mieux possible et donnent une boisson alcoolisée ». Puis il met tout cela à fermenter plus ou moins 3 semaines, laisse mûrir au minimum 6 mois à l'abri de la lumière et à température de cave.

Les premiers tests peuvent enfin avoir lieu ! Il réunit pour cela ses anciens professeurs en gestion hôtelière, des restaurateurs connus, des sommelières, des critiques en gastronomie, qui goûtent, critiquent, suggèrent. Xavier écoute, travaille encore plusieurs mois, améliore son produit.

Fin 2010, il obtient une deuxième bourse pour poursuivre ses recherches.

Septembre 2011, il quitte l'UCL et installe à Gembloux, à côté de son atelier de miels mono floraux, son hydromellerie où il poursuit ses recherches. Il a sélectionné les 4 miels dont il veut se servir :



d'oranger, de lavande, de tilleul et de bergamote. Pas question non plus d'utiliser des sulfites, son produit doit être tout à fait naturel.

Et enfin en **Avril 2011**, la première cuvée est prête. Xavier la présente à l'ITQI, le fameux « International Taste and Quality Institute » qui réunit à Bruxelles chaque année dix grands sommeliers de restaurants étoilés européens. Xavier obtient une note de 79% et une étoile pour son hydromel ! C'est un résultat impressionnant pour une première production et qui confirme à Xavier qu'il suit un très bon chemin.

Mais ce chemin est rempli encore de détours plus ou moins longs car il faut un nom, un logo, une forme de bouteille, un bouchon, une étiquette.

Il se rend compte ainsi que beaucoup de noms, de marques sont déjà protégées, que les bouchons en liège ne conviennent pas (le PH élevé de l'hydromel favorisant l'apparition de microchampignons et donc il faut passer aux bouchons synthétiques)... Bien sûr il persiste. Il découvre ainsi une petite verrerie allemande qui lui fabrique maintenant de belles bouteilles. Il a enfin un nom protégé, « Bee Wine ».

Reste encore à trouver le logo et l'étiquette. Et à faire découvrir son « Bee Wine » au monde entier !

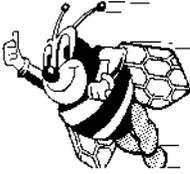
C'est devant un bon feu, en dégustant une superbe bouteille de sa première cuvée que Xavier m'a confié l'histoire de sa passion.

C'est fascinant de l'écouter, débordant d'enthousiasme, la tête farcie de projets : créer des Grands Crus, des Réserves de la Reine, du Roi...

Et puis il me résume sa philosophie en quelques phrases :

- « Si on veut rendre ses lettres de noblesse à l'hydromel, il faut absolument sortir un bon produit »
- « J'ai toujours voulu prendre le temps »
- « Le vrai, le bon hydromel ne se fait pas en un jour, c'est la même chose pour mon projet ».

C'est grâce à de belles aventures comme celle-ci, où la qualité et l'éthique passent avant la quantité et le profit, que la terre et l'humanité pourront doucement se refaire une santé. Merci Xavier.



BIJENHOF sprl

Moravie 30

B-8501 Bissegem-Kortrijk

(près de l'aéroport de Wevelgem)

tel. : 056/ 35 33 67 fax. :056/ 37 17 77 - info@bijenhof.com -

www.bijenhof.com

Heures d'ouvertures :

du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 et de 13.30 à 18.00.

Le samedi de 9 à 12 h.

Fermé dimanches et jours fériés.

LE SEUL FABRICANT DE MATÉRIEL DU BENELUX
LES MEILLEURS PRIX

Gaufres de cire : Bienen maier

**Gaufres de cire : Garanti 100 % la cire d'abeille pure,
laminée ou coulée**

Matériel en inox 18/10 (argonlas) : Extracteur-
maturateurs - cérificateurs - mélangeurs-Sucapi-etc.

Ruches : bois massif dans tous gabarits standard,
segerberger, ruche polystyrène combi,...

Nourrissement : Sucre cristallisé, nektapol, trim-o-bee,
apisuc, apifondant, paté ambrosius.

**Pour connaître nos prix, les adresses de nos dépôts et
visualiser les photos, consultez notre site :**

www.bijenhof.com

Le coin du bibliothécaire



Découvrez vite cette abeille particulière qu'est la mélipone.

Sans dard, modèle de non agressivité, colonies peu populeuses, reine « déformée » par son rôle de mère pondeuse, stockage différent du miel et du pollen.

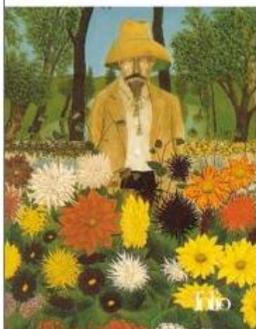
Voici une habitante d'Amérique du Sud et d'Asie qui ne peut qu'éveiller notre curiosité.

Le texte un peu faible nous laisse sur notre faim mais les photos sont absolument remarquables.

Un de nos membres nous conseille de lire... ou relire

Le maître des abeilles, écrit pas Henri Vincenot Ce roman , le dernier de cet auteur de terroir, surnommé « le chantre de la Bourgogne » est, comme l'a dit un lecteur « un bourdonnement de bonnes choses ». Il relate tout en

Henri Vincenot
**Le maître des
abeilles**



douceur le chemin suivi par un jeune homme toxicomane sauvé par son père qui l'emmène « au pays », où ils rencontrent Balthazar, le maître des abeilles.

Arnold, futur apiculteur bruxellois, nous a envoyé quelques extraits de ce roman qu'il nous recommande tout particulièrement.

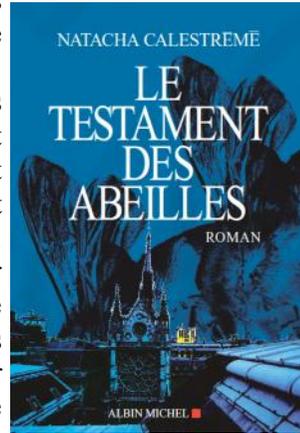
Extrait choisi: « Le pollen, ça s'approche sur la pointe des pieds. Avec le sang, c'est la denrée la plus mystérieuse du monde qui tient dans sa structure les secrets de la Vie. Faut pas gaspiller ça, garçon! Faut l'état de grâce! Faut la main sacerdotale! »

Merci à Arnold Landheere

Un nouveau roman: Le testament des abeilles

Comme pris de démente, un homme sans histoire massacre sa famille avant de se suicider.

Quelques jours plus tard, treize habitants d'un petit immeuble du 15ème décèdent sans qu'aucune arme de crime ne soit trouvée. Puis vingt-huit personnes meurent simultanément dans une tour du 13ème. Une véritable hécatombe s'est abattue sur Paris ... 29 adultes et 15 enfants ont trouvé la mort ! Aucun lien apparent entre ces drames, sauf peut-être le dessin d'une fleur de lotus retrouvé chaque fois à proximité des lieux...



Secte, terrorisme, psychopathe, aucune piste ne s'impose jusqu'à ce que le major Yoann Clivel découvre un testament écrit quatre ans plus tôt par un certain « Moine aux abeilles » et annonçant une folie meurtrière. Ce texte prophétique servirait-il de fil conducteur à l'assassin ?



L'auteur:

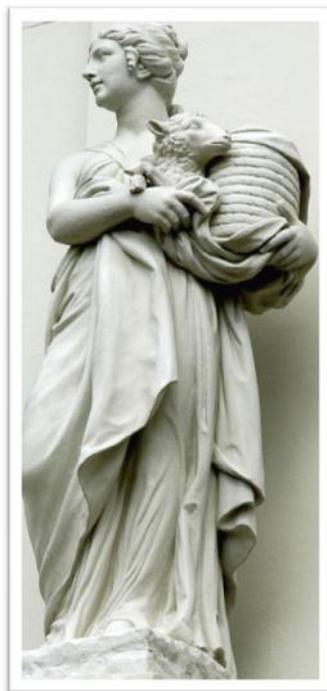
Réalisatrice, journaliste et environnementaliste, **Natacha Caestrémé** a publié plusieurs essais. *Le Testament des abeilles* est son premier roman. Elle s'est appuyée sur des cas concrets de la police judiciaire avec qui elle a travaillé au plus près, mais aussi avec des chercheurs du CNRS, des psychothérapeutes et des médecins spécialistes en univers carcéral psychiatrique.

Les abeilles dans l'art

Ou la symbolique de la ruche. Photos Brigitte Cornet.



Galleries du Nord - Bruxelles



Place des Musées - Bruxelles

Brocante apicole

C'est la période hivernale, la période où l'apiculteur nettoie et range son matériel !

Cette année encore, faites ce grand nettoyage mais mettez de côté tout ce qui est devenu inutile à votre apiculture actuelle, faites-en un stock que vous pourrez venir vendre ou échanger le dimanche 13 mai 2012 au Jardin d'Abeilles, lors de la grande porte-ouverte en partenariat avec les Serres communales et la Ferme pour enfants à Jette.

SOCIETE ROYALE D'APICULTURE **III
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.**

No entreprise: 0414-816-441
Site : www.api-bxl.be
Email : lerucherfleuri@yahoo.fr

Président : Yves ROBERTI LINTERMANS
Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen
Tél : 02/270.98.86 yves.roberti@skynet.be

Siège social : Rue au Bois 365b bte 19
1150 Bruxelles

Trésorier : André VERSÉ
Avenue des Pinsons, 24 – 1410 Waterloo
Tél : 02/354 24 22

Secrétariat: Christine BAETENS
Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen
Tél : 02/270 98 86

Prêt de matériel de fonte de cire : Gérald KOHL
Bruyndonckxstraat, 137 – 1870 Wemmel
Tél : 02/461 22 88

Prêt de matériel de miellerie : Antoinette DUSTIN
Av. Walkiers 34 – 1160 Bruxelles
Tél : 02/672 21 75 - 0498/75 31 02

Bibliothèque : Michel HUBERT
Rue de la Rive, 37 – 1200 Bruxelles
Tél : 02/770 45 63 - 0485/142 339
michel.j.hubert@skynet.be

Atelier Encirage: Louis MONEGER lmoneger@skynet.be

Rucher d'élevage: Bernard DELFORGE
Tél : 02/381.22.98 - 0476/66.58.24

cotisation 2011:

Membre adhérent : 18 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant la revue Le Rucher Fleuri, tous les avantages aux membres, Assurance RC pour le rucher +1€ pour assurance rucher supplémentaire (l'adresse doit être envoyé au trésorier)

Membre sympathisant : 15 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant uniquement a revue Le Rucher Fleuri

À virer au compte 000-0356417-39 IBAN BE13 0000 3564 1739
de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs

IV

LES RUCHERS MOSANS

A seulement 1 heure de Bruxelles ! Parking facile.
DU MATERIEL DE MIELLERIE DIFFERENT !
La qualité inox THOMAS au service de l'apiculture loisir.

Tout le matériel de travail au rucher.
Colonies sur cadres avec reine marquée.
La librairie apicole la mieux garnie.

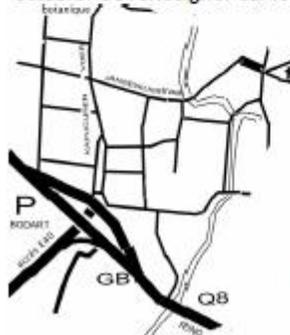
VOTRE PARTENAIRE EN APICULTURE



Chaussée Romaine 109 - 5500 Dinant
Ouvert de 9 à 12 h et de 13 à 18 h
Fermé le dimanche - Tél : 082/22.24.19
Courriel : info@vrm.be

Tous les articles sur notre site : www.vrm.be

Ouvert
les mardi, vendredi, samedi
de 9.30 à 12h
et de 13 à 18h
Et sur rendez-vous
*Attention: congé annuel prévu fin
octobre. Se renseigner sur le site*



nectar

Grille à reine encadrée gratuite à
l'achat d'une ruche double paroi

Janseniusstraat, 1D
3000 LOUVAIN

tel/fax: 016/22.84.54
Info.nectar@skynet.be
www.imkerijnectar.be

Une association de BIJENHOF sprl BISSEGEM